



Libération (site web)

vendredi 28 février 2025 - 11:08:19 1180 mots

Affaire Depardieu- «Complément d'enquête» : comment «le JDD» a tronqué un PV de police pour défendre l'acteur

Luc Peillon

Se targuant d'avoir pu consulter le procès-verbal d'audition du monteur du documentaire, «le Journal du dimanche» en concluait, un peu vite, que «les fameux rushs, au cœur de toutes les controverses, n'existent tout simplement pas».

«EXCLUSIF – Affaire Depardieu : les images accablantes de Complément d'enquête... n'ont jamais existé !» : c'est sous ce titre choc que, le 16 octobre 2024, [un article du Journal du dimanche](#) revenait sur la fameuse scène de Gérard Depardieu dans un haras en Corée du Nord, [filmée en 2018 lors d'un voyage avec Yann Moix](#), et diffusée dans un numéro de *Complément d'enquête* sur France 2, le 7 décembre 2023.

Une séquence particulièrement marquante où Depardieu, selon le commentaire off du documentaire, «*va jusqu'à sexualiser une fillette d'une dizaine d'années*». Arrivent alors les images d'une petite fille défilant sur un poney, sur lesquelles on entend l'acteur dire : «*Si jamais il galope, elle jouit. C'est bien ma fifille, continue. Tu vois, elle se gratte, là.*» Une séquence qui fait aujourd'hui l'objet de nombreuses procédures judiciaires – à l'initiative de l'avocat de Depardieu et Moix, Jérémie Assous – contre la société de production Hikari qui a réalisé le sujet, mais aussi contre *Libération*, *Télérama* et *Mediapart*.

[Dans un article en novembre](#), nous expliquions en effet que si cette séquence est bien le fruit d'un montage, avec des paroles décalées par rapport aux images, la fillette, in fine, est bien présente devant l'acteur, dans les rushs d'origine, à chaque fois qu'il tient des propos obscènes. Sans nous prononcer, à aucun moment, sur le fait que ces propos étaient effectivement destinés, ou pas, à la fillette. Pour le conseil de Moix et Depardieu, en revanche, il s'agit d'un montage «*illicite*».

Conclusion hâtive

Le JDD, de son côté, va encore plus loin, estimant donc que «*les images accablantes de Complément d'enquête... n'ont jamais existé !*» Le journaliste auteur de l'article écrit ainsi : «*[...] Aujourd'hui, la vérité éclate. L'aveu vient du monteur lui-même, Emmanuel B., qui a témoigné sous serment le 12 janvier dernier, lors de son audition par un lieutenant de police, à laquelle le JDD a eu accès. “ La caméra n'était pas braquée sur lui [Depardieu, ndlr] à ce moment-là ”, a-t-il reconnu. Effarant... et pourtant, l'officier ne l'a pas relancé sur ce point crucial. Cette révélation change totalement la donne : les fameux rushs, au cœur de toutes les controverses, n'existent tout simplement pas. Du moins, pas ceux qui auraient pu confirmer ou infirmer la version défendue avec insistance par France Télévisions.*»

Que disent les rushs, que *CheckNews* a pu visionner ? En réalité, les phrases «*C'est bien ma fifille, continue. Tu vois, elle se gratte là*» ont été prononcées lors d'un plan séquence où la caméra filme le visage de Depardieu, puis quitte son visage pour suivre ce qu'il semble

regarder, à savoir la fillette qui passe devant lui. Les phrases précitées – d’une durée de trois secondes – sont dites dans cet intervalle entre le plan sur Depardieu et celui sur la fillette. Donc effectivement, durant les trois secondes où il prononce ces phrases, la caméra n’est plus sur lui, et pas encore sur la fillette. Par ailleurs, six secondes plus tard, il dit : *«Oh c’est bien»*, et la fillette se retourne.

Difficile, pour autant, d’en conclure que *«les fameux rushs, au cœur de toutes les controverses, n’existent tout simplement pas»*. D’autant que pour les termes *«si jamais il galope, elle jouit»*, prononcés dans une séquence précédente, Depardieu est bien filmé en train de les dire.

«On n’a pas trafiqué les propos»

Mais le journaliste du JDD, surtout, va isoler, dans ce PV d’audition par la police du monteur du documentaire, le 12 janvier 2024, dans le cadre de [l’affaire Charlotte Arnould](#) (qui accuse Gérard Depardieu de viols), la phrase, et même le morceau de phrase, du reste de sa réponse. Au point d’en altérer fortement le sens.

Dans ce document, auquel CheckNewsa également eu accès, et [que Mediapart avait déjà évoqué](#), le policier demande ainsi au monteur : *«Y a-t-il eu beaucoup de montage entre les rushs et votre travail ?»* Réponse de l’intéressé : *«Il y a forcément du montage mais on n’a pas trafiqué les propos, on n’a pas pris les trucs dits un jour pour les mettre sur une autre conversation à un autre moment. Concernant le haras, tout ce qui est dit dans le montage est dit à cet endroit et concernant la petite fille. Quand il dit “ c’est bien ma fille, elle se gratte” , c’est bien la petite fille. La caméra n’est pas sur lui à ce moment-là, mais quand il parle la petite fille se retourne, donc il s’adresse bien à elle.»*

De cet ensemble, le JDD n’a donc conservé que le début d’une phrase (*«La caméra n’est pas sur lui à ce moment-là»*) en «oubliant» de citer la deuxième partie (*«mais quand il parle la petite fille se retourne, donc il s’adresse bien à elle»*). D’une manière générale, dans cet article, l’ensemble des propos du monteur indiquant que Depardieu, selon lui, s’adressait à la fillette, ont été expurgés.

«Des mots pas fins, un peu lourds»

Dans le même PV d’audition, très court (à peine une page et demie), une autre réponse du monteur, expliquant que les *«mots déplacés»* de l’acteur, ainsi que son *«comportement»*, sont *«systématiques»* avec les femmes, sera ignorée par le JDD. A la question du policier *«Avez-vous eu des éléments supplémentaires non diffusés dans le documentaire ?»* le monteur répond : *«En fait, c’est systématique, quand il s’adresse aux femmes, il a des mots déplacés et un comportement. Il n’y a pas de geste mais toujours des mots pas fins un peu lourds, c’est ce qu’il y a dans le film, il y a toujours une allusion sexuelle. Mais je n’ai pas vu de geste déplacé. Mais c’est pas fait méchamment, il n’a pas de démarche agressive.»*

L’auteur de l’article du JDD a-t-il été trompé par une source en se voyant communiquer une infime partie seulement du PV, voire un morceau de phrase... (contrairement à ce qu’il semble cependant écrire ou même [déclarer ensuite sur Europe 1](#)), ou a-t-il fait lui-même le choix de tronquer ce dernier ? Questionné par CheckNews sur cette sélection très minimaliste des réponses du monteur, le journaliste du JDD ne nous a pas répondu au moment où nous bouclons cet article. Ni le directeur de la rédaction, Geoffroy Lejeune.

Le monteur, de son côté, nous indique avoir porté plainte contre *le Journal du dimanche* pour diffamation, de même que deux autres salariés d'Hikari cités dans cet article.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)